

# NOTE DE POLITIQUE GÉNÉRALE CPAS DE MONS 2025



## Mot de la présidente

L'année 2025 s'ouvre dans un contexte complexe, où les défis sociaux et économiques exigent de notre Centre Public d'Action Sociale une adaptation continue et une mobilisation sans faille. L'inflation, la pression sur le logement, l'augmentation des demandes d'aides sociales et la précarité croissante imposent une action publique forte et solidaire. Par ailleurs, les restrictions budgétaires auxquelles nous devons faire face nous obligent à redoubler d'efforts pour garantir un accompagnement de qualité aux citoyens qui en ont le plus besoin.

Malgré ces contraintes, nous abordons l'avenir avec détermination. À moyen terme, notre priorité est de renforcer nos dispositifs de soutien en mettant l'accent sur la prévention, l'insertion et l'accès au logement. La modernisation de nos services, le développement de solutions durables pour lutter contre la pauvreté et la consolidation de nos partenariats avec les acteurs locaux seront au cœur de nos actions.

En 2025, nous réaffirmons notre engagement à garantir une aide sociale accessible et efficace. Nos actions seront guidées par plusieurs priorités : anticiper les conséquences de la réforme fédérale du chômage, poursuivre nos engagements en matière de logements, et renforcer nos dispositifs de réinsertion socioprofessionnelle. Nous continuerons également à investir dans des projets concrets, comme la rénovation énergétique de nos logements et la création d'un nouveau centre d'accueil de jour et de nuit.

Je tiens à adresser un message particulier aux **agents** du CPAS, dont le travail quotidien est essentiel au bon fonctionnement de notre institution. Leur engagement, leur professionnalisme et leur humanité sont la clé de la réussite de nos missions. Dans un contexte exigeant, nous nous engageons à soutenir leurs conditions de travail et à renforcer les actions visant à assurer leur bien-être.

Aux **partenaires associatifs et institutionnels**, je souhaite exprimer ma reconnaissance pour leur collaboration précieuse. C'est ensemble que nous parviendrons à construire une ville plus solidaire et à répondre aux besoins croissants des citoyens.

Enfin, à nos **bénéficiaires**, je veux rappeler que le CPAS de Mons est et restera à leurs côtés. Notre mission est de garantir à chacun la possibilité de vivre dignement et d'accéder aux droits fondamentaux. Mais notre engagement va au-delà de l'aide immédiate : nous voulons aussi vous accompagner vers plus d'autonomie, vous donner les moyens de reprendre confiance et d'accéder à de nouvelles opportunités. Que ce soit par l'accès à l'emploi, au logement ou à la formation, nous continuerons à tout mettre en œuvre pour favoriser votre émancipation et votre inclusion durable dans la société.

Face aux défis qui nous attendent, nous restons fidèles à nos valeurs de solidarité, de justice sociale et d'innovation. Nous poursuivons notre engagement pour un CPAS toujours plus proche des citoyens et tourné vers l'avenir.

Natacha Vandenberghe

## Contexte et orientations stratégiques

### Contexte socio-économique, politique et financier

L'année 2025 s'inscrit dans un contexte marqué par des défis socio-économiques majeurs à Mons, comme dans l'ensemble de la Belgique. L'inflation, bien que stabilisée après les fortes hausses des dernières années, continue d'impacter le pouvoir d'achat des ménages les plus vulnérables. Le coût et la disponibilité du logement reste une préoccupation centrale, avec une pression accrue sur le marché locatif et une demande croissante pour des solutions d'hébergement accessibles.

La précarité, sous ses différentes formes, demeure une problématique préoccupante. De nombreux ménages peinent à couvrir leurs besoins fondamentaux, notamment en matière d'alimentation, de logement, d'énergie et de santé. La hausse des coûts de la vie, combinée à la fragilité de certaines situations professionnelles et familiales, contribue à une augmentation des demandes d'aide sociale. Les personnes isolées, les familles monoparentales et les travailleurs précaires figurent parmi les publics les plus touchés. Face à ces réalités, les services du CPAS doivent adapter leurs actions pour répondre à une diversité de besoins, en mettant l'accent sur l'accompagnement global et la prévention de l'exclusion sociale.

Les finances publiques sont sous pression, avec des prévisions de coupes budgétaires affectant à la fois les services publics et le secteur associatif. Ces restrictions compromettent la capacité des CPAS et de leurs partenaires à répondre aux besoins croissants des citoyens, nécessitant plus encore des choix stratégiques et une gestion optimisée des ressources disponibles. Dans ce contexte, il devient impératif de renforcer les synergies entre les acteurs locaux et d'explorer de nouvelles formes de collaboration afin de garantir un accès durable aux services essentiels.

Sur le plan politique, en conséquence de l'accord de gouvernement au niveau fédéral, le CPAS doit se préparer à une arrivée significative de futurs chômeurs exclus des mécanismes de soutien organisés par les autres niveaux de pouvoir. Cette mesure n'étant pas encore adoptée par le Parlement fédéral, nous ne l'avons pas intégrée au budget initial 2025. Toutefois, son impact potentiel sur la demande d'aide sociale impose d'anticiper des solutions adaptées afin de limiter les effets de cette transition sur les populations concernées et sur les capacités d'action du CPAS.

Enfin, la crise du logement et l'augmentation du nombre de personnes en situation de sans-abrisme à Mons nécessitent une action renforcée et coordonnée entre les différents acteurs sociaux et les pouvoirs publics, afin d'assurer un accès digne et durable au logement pour tous.

### Rôle et missions du CPAS

Le CPAS de Mons, en vertu de l'article 23 de la Constitution belge, de la loi organique des CPAS et de la loi sur le droit à l'intégration sociale, a pour mission fondamentale de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine.

Cette mission s'articule autour de trois axes principaux :

- La prévention de la précarité : mener des actions pour identifier les groupes à risque et leur fournir les conseils et outils nécessaires pour éviter qu'ils ne plongent dans la précarité.
- Le soutien et l'accompagnement social : fournir un soutien immédiat aux citoyens en difficulté afin de répondre à leurs besoins essentiels.
- L'émancipation sociale : encourager l'autonomie des bénéficiaires pour qu'ils ne dépendent plus du CPAS et de la sécurité sociale.

En tant que dernier maillon de la sécurité sociale belge, le CPAS a la responsabilité d'intervenir pour des bénéficiaires qui se trouvent exclus de toutes les autres formes de soutien, et qui présentent de plus en plus des problématiques complexes résultant d'un parcours de vie souvent très agité.

Cette mission s'inscrit dans une logique d'équilibre entre droits et devoirs. Ainsi, dans le cadre du Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS), chaque bénéficiaire s'engage dans un processus qui vise à renforcer son inclusion sociale et économique.

Le CPAS de Mons est également marqué par sa spécificité de grande ville, concentrant une part importante de la pauvreté. Cette situation entraîne une charge supplémentaire, car certaines de ses structures, telles que le centre pour femmes victimes de violences, la Cité de l'enfance ou encore les abris de jour et de nuit, accueillent des citoyens venus d'au-delà des frontières communales.

## **Objectifs généraux pour l'année 2025**

En 2025, le CPAS de Mons poursuivra ses engagements en mettant l'accent sur plusieurs axes prioritaires. La prévention restera au cœur de nos actions, notamment en matière de guidance budgétaire et de lutte contre le sans-abrisme. Nous œuvrerons également à améliorer l'accès au logement abordable et à renforcer l'aide alimentaire pour répondre aux besoins croissants des citoyens les plus vulnérables. La lutte contre les violences intrafamiliales constituera un autre pilier essentiel de notre intervention, tout comme l'accompagnement des publics les plus vulnérables.

Par ailleurs, nous continuerons à développer des dispositifs de réinsertion socioprofessionnelle afin de favoriser l'autonomie des bénéficiaires et leur intégration durable sur le marché du travail. Une attention particulière sera portée à la communication autour de nos actions, dans le but d'informer au mieux les citoyens sur les services et les aides disponibles. Dans cette perspective, nous renforcerons les synergies avec la Ville de Mons ainsi qu'avec les différents acteurs publics et associatifs présents sur le territoire, afin d'optimiser les ressources et d'amplifier notre impact.

Enfin, la modernisation et la digitalisation de l'administration seront poursuivies pour améliorer l'efficacité de nos services. Nous veillerons également au bien-être au travail de nos agents et à une gestion optimale de notre patrimoine, dans une logique de rationalisation et de durabilité. À travers ces initiatives, le CPAS de Mons réaffirme son engagement à offrir un soutien structuré et efficace aux citoyens, tout en s'adaptant aux défis sociaux et économiques qui marqueront l'année à venir.

## Le budget initial 2025

### Budget ordinaire

Nous présentons un budget ordinaire 2025 de 121.492.001,74 € en équilibre dont voici la synthèse :

		Budget 2025
<b>Dépenses</b>	Dépenses de fonctionnement	4.100.716,89 €
	Dépenses de personnel	40.533.063,12 €
	Dépenses de transfert	70.537.612,35 €
	Dépenses de dette	3.249.426,73 €
<b>Recettes</b>	Recettes de prestations	3.752.211,67 €
	Recettes de transfert hors dotations communales	86.587.218,78 €
	Dotations communales	22.972.906,90 €
	Dotations communales spécifiques	2.808.589,00 €
	Recettes de dette	30.000,00 €
	Solde exercices antérieurs	84.765,85 €
	Prélèvements	1.179.509,21 €
	Crédit spécial de recettes	1.005.617,68 €

### Les ressources humaines

Dans les dépenses de personnel, nous avons inscrit les moyens nécessaires à couvrir les 475ETP actuels du centre, en tenant compte des 2 index prévus en 2025 ainsi que les évolutions barémiques.

Dans le plan d'embauche, nous prévoyons quelques promotions ainsi que l'engagement de 10,5 ETP (en année pleine) conditionnés à l'obtention des subsidiaires prévus pour ces postes. Il y aura aussi 4 départs à la pension en 2025 dont, selon le plan oxygène, 2 seulement seront remplacés.

### Les aides sociales

Le CPAS de Mons propose une gamme étendue d'aides destinées à soutenir les citoyens en difficulté et à favoriser leur autonomie. En tant qu'institution de dernier recours, le CPAS intervient de manière résiduaire, en s'assurant d'abord que les bénéficiaires ont épuisé leurs droits auprès des autres services publics avant d'octroyer le revenu d'intégration sociale (RIS) ou une aide sociale adaptée.

Les aides financières constituent un pilier fondamental du CPAS et incluent le revenu d'intégration sociale (RIS), l'aide sociale équivalente (ASE), ainsi que des aides spécifiques liées à l'énergie, au logement, aux soins médicaux, aux personnes âgées et aux situations d'urgence. En complément, des aides matérielles sont également disponibles pour répondre aux besoins essentiels des personnes en situation de précarité.

Dans les dépenses et recettes de transfert, nous prévoyons, entre autres, les moyens nécessaires pour couvrir les 3400 dossiers RIS (dont 650 étudiants), 340 ASE, et les différentes aides sociales individuelles.

	Budget 2025
<b>Recettes</b>	
RIS	35.778.600,00 €
ASE	4.910.000,00 €
Fonds énergie	500.000,00 €
Fonds mazout	100.000,00 €
<b>Dépenses</b>	
Aides sociales en espèces et en nature	1.479.499,16 €
RIS 70%	34.589.000,46 €
RIS 80% (étudiants)	5.712.000,00 €
RIS 100%	6.997.000,00 €
ASE 100%	4.910.000,00 €
Frais d'hébergement maisons de repos	240.000,00 €
Frais médicaux	550.223,34 €
Frais d'hospitalisation	90.000,00 €
Frais hébergements pour enfants (hors cité de l'enfance)	52.000,00 €
Frais de loyers et garanties locatives	505.000,00 €
Fonds énergie	500.000,00 €
Fonds mazout	100.000,00 €

Le CPAS met également l'accent sur la prévention et l'activation, en proposant un accompagnement personnalisé dans des domaines variés. Cela inclut le soutien administratif, la guidance budgétaire, l'accompagnement psycho-médico-social, ainsi que des dispositifs facilitant l'accès aux études, aux formations et à l'insertion sociale et professionnelle.

Dans les dépenses et recettes de transfert, nous prévoyons donc les moyens nécessaires pour couvrir les 330 personnes remises à l'emploi (200 « articles 60 » payants, 60 « articles 60 économie sociale » gratuits, et 70 « articles 61 » pour lesquels le CPAS octroie une prime de tutorat de 1843€ par mois pour l'employeur), les 250 personnes en formation externe, les 140 personnes en formation interne, les 400 personnes en phase d'orientation, et les 50 personnes en insertion sociale.

Enfin, plusieurs services spécifiques viennent renforcer ces dispositifs, notamment en matière de logement et d'hébergement. Le CPAS gère ainsi des structures d'accueil pour les victimes de violences intrafamiliales, un abri de nuit et un abri de jour pour les personnes sans domicile, ainsi que des initiatives en faveur des jeunes en difficulté et des demandeurs d'asile via les Initiatives Locales d'Accueil (ILA). Grâce à ces différentes actions, le CPAS de Mons veille à offrir un soutien global et adapté aux besoins de chacun, dans une logique d'inclusion et de solidarité.

Dans le budget, sont donc prévus les recettes et dépenses pour l’abri de jour (35 places) et l’abri de nuit (16 places) pour personnes sans-abris. De même, nous avons prévu les recettes et dépenses pour le service d’hébergement pour femmes victimes de violence intrafamiliale (20 places), et l’hébergement ILA (55 places). Finalement, nous avons prévu les recettes et dépenses pour la gestion par le service logement de nos 47 logements d’urgence, transit et insertion.

Par ailleurs, dans le cadre de l’aide à la jeunesse, nous offrons des services résidentiels (SRG, SROO, SASPE) à la cité de l’enfance (85 places) et des services non résidentiels (AMO, MADO, SA).

Finalement, nous prévoyons les voies et moyens pour nos services d’économie sociale (la recyclerie) et nos services de proximité (taxis sociaux, jardinage, magasins sociaux, épiceries sociales).

## Budget extraordinaire

Le budget extraordinaire 2025 du CPAS comprend différents volets, repris dans le tableau synthétique suivant :

	Budget 2025	Subside 2025
Grands investissements	7.752.622,03 €	4.576.865,93 €
Informatique	317.000,00 €	
Petits investissements	1.084.187,48 €	204.687,48 €
Remplacement de véhicules	271.000,00 €	
Solde exercices antérieurs	881.800,00 €	
<b>Total général</b>	<b>10.306.609,51 €</b>	<b>4.781.553,41 €</b>

En termes de grands investissements, nous prévoyons les projets majeurs suivants :

	Budget 2025	Subside 2025
Rénovation énergétique de 81 logements	2.680.000,00 €	1.616.908,00 €
Territoire zéro sans-abrisme	950.000,00 €	950.000,00 €
Centre de classe verte Epioux	1.375.000,00 €	1.115.220,45 €
Pôle d’insertion socio-professionnel	2.415.000,00 €	894.737,48 €
Nouvel abri de jour/nuit – AP	200.000,00 €	
Projet Héribus – compléments	132.622,03 €	
<b>Total général</b>	<b>7.752.622,03 €</b>	<b>4.576.865,93 €</b>

Nous allons procéder à la rénovation énergétique de 81 logements publics pour lequel nous allons recevoir des subsides UREBA et PIVW.

Dans le cadre de notre participation au projet ARISTOTE du Relais Social Urbain de Mons-Borinage, financé par le projet Territoire Zéro Sans-Abrisme de la Région wallonne, nous allons d’un côté rénover 3 logements, et d’un autre côté acquérir des logements pouvant accueillir 6 personnes au total. L’ensemble de cette participation est couverte par un subside de la Région wallonne.

Dans le cadre de notre participation au Parc National de la Vallée de la Semois, nous allons rénover et transformer la maison du garde du domaine des Epioux (hérité par le CPAS) en un centre d'hébergement en classe verte pouvant accueillir jusqu'à 25 enfants et leurs encadrants en séjour, leur offrant un cadre privilégié pour découvrir la biodiversité exceptionnelle du domaine.

Nous allons lancer les travaux à la Rue du Travail pour y rassembler tous nos services d'insertion-socioprofessionnelle, d'économie sociale et circulaire. Nous lancerons en parallèle en 2025 l'assainissement du site (ancienne station-service) et la rénovation du bâtiment administratif qui accueille les agents et les stagiaires. À terme, l'ensemble des services d'insertion socio-professionnelle (CISP, SIS, SIP) intégreront le site avec les services d'économie sociale et circulaire (IDESS, Recyclerie), voire à moyen terme d'autres services externes (FOREM, ALE).

Nous allons lancer la mission d'auteur du nouveau centre pour accueillir de nuit et de jour les sans-abris. En parallèle, un groupe de travail est mis en place pour d'un côté, trouver le site le plus adéquat pour intégrer ce centre, et de l'autre définir l'organisation et les besoins en infrastructure nécessaires.

Nous réaliserons la rénovation et l'extension du centre d'hébergement pour femmes victimes de violences intrafamiliales, la rénovation et extension de notre crèche « La Nacelle » de la cité de l'enfance, ainsi que l'installation d'un nouveau réseau de chaleur alimenté par une chaudière au bois pour le site de la Cité de l'Enfance.

Finalement, nous finaliserons la construction des 24 nouveaux logements publics du site de l'Héribus à Cuesmes.

En plus des grands investissements, nous prévoyons les moyens nécessaires au développement informatique (sécurité informatique, WIFI, remplacement de matériel vétuste, applications métiers), aux petits investissements (petits travaux, mises en conformité, achats de machines et matériels d'exploitation) dont les travaux nécessaires à l'ouverture d'un 3<sup>e</sup> magasin social à Cuesmes, l'installation de caméras de surveillance à l'abri de jour, l'installation d'un système de gestion d'accès à la Cité de l'Enfance, et la rénovation de 3 logements pour le projet Housing First, au remplacement de 6 véhicules vétustes (2 du service technique, 3 de la Cité de l'Enfance et 1 du CISP).

**Les enjeux sont grands, mais notre détermination l'est plus encore.**

**Fort de sa vision claire et de son engagement résolu, le CPAS de la Ville de Mons entend relever les défis présents et à venir avec audace, solidarité et responsabilité.**

## Focus sur ...

### ... le centre d'hébergement pour femmes victimes de violences intrafamiliales

Le CPAS de Mons joue un rôle crucial dans l'accueil et le soutien des femmes qui ont subi des violences, leur offrant un refuge sûr et un accompagnement adapté ainsi qu'à leurs enfants. Notre centre est le seul en Wallonie et à Bruxelles à fonctionner comme centre d'urgence 24h/24 7j/7. Chaque année, nous y accueillons 200 femmes et 150 enfants, venant de toute la Belgique (75,3% du Hainaut, 8,2% de Namur, 7,2% de Liège, 4,6% du Brabant wallon, 3,6% de Bruxelles-Capitale, 0,5% de Luxembourg et 0,5% de Flandre). Malheureusement, nous refusons aussi en moyenne 160 personnes par année par manque de place.

Notre centre d'hébergement fera l'objet en 2025 et 2026 d'une profonde rénovation et d'une pérennisation de sa capacité d'accueil à 20 places.

### ... sur l'Abri de Jour et l'Abri de Nuit pour Sans-Abri

Le CPAS de Mons met à disposition deux structures essentielles pour l'accueil et l'accompagnement des personnes sans-abri : un abri de jour et un abri de nuit. Ces dispositifs jouent un rôle central dans la lutte contre l'exclusion sociale en offrant un espace sécurisé et un accompagnement adapté aux besoins des bénéficiaires.

*L'Abri de Jour : un lieu de répit et de services essentiels*

Ouvert la semaine toute l'année, l'abri de jour permet aux personnes sans-abri de trouver un refuge en journée, avec :

- **Un accueil sécurisé**, où se reposer et se réchauffer.
- **Des services de première nécessité** : repas, douches, lessive, distribution de vêtements.
- **Un accompagnement social personnalisé** pour favoriser l'insertion et l'accès aux droits.

En 2024, l'abri de jour a accueilli en moyenne **32 personnes par jour (504 personnes différentes)**, confirmant son importance dans le dispositif d'aide du CPAS.

## *L'Abri de Nuit : un refuge nocturne pour les plus vulnérables*

Chaque soir, l'abri de nuit du CPAS offre une solution d'hébergement d'urgence avec :

- **Un espace de repos sécurisé**, avec sanitaires et collation.
- **Un suivi social** pour accompagner les bénéficiaires vers des solutions durables.
- **Un travail en réseau** avec les services de santé et d'aide sociale pour une prise en charge globale.

En 2024, l'abri de nuit a enregistré **5 718 nuitées pour des hommes** et **1 719 nuitées pour des femmes**, illustrant la forte demande et la nécessité d'un tel dispositif pour protéger les plus fragiles.

Grâce à ces structures complémentaires, le CPAS de Mons s'engage activement dans la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale.

## ... sur le Travail de Rue

### **Aller vers les plus vulnérables pour mieux les aider**

Le CPAS de Mons déploie une équipe de travailleurs de rue qui joue un rôle clé dans l'accompagnement des personnes sans-abri et en situation de grande précarité. L'objectif est d'**aller à la rencontre** de ceux qui ne sollicitent pas spontanément l'aide sociale et de leur proposer un soutien adapté à leurs besoins.

En 2024, l'équipe a effectué **278 maraudes sur 200 jours**, permettant de :

- **Rencontrer 2 147 hommes et 462 femmes**, soit **297 personnes différentes** suivies.
- **Effectuer 1 586 entretiens d'écoute**, offrant un soutien humain et social.
- **Réaliser 793 orientations** vers des structures adaptées (hébergement, soins, aide sociale).
- **Distribuer 552 kits de matériel de première nécessité** (vêtements, kits d'hygiène, repas, etc.).

Grâce à cette approche proactive, le CPAS de Mons renforce l'accès aux droits fondamentaux et lutte efficacement contre l'exclusion en allant directement vers celles et ceux qui en ont le plus besoin.